

Membres	7
Présent(s)	5
Audio/visioconférence	0
Représenté(s)	1
Quorum	5

### SÉANCE DU 20 JUIN 2024

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration), Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Antoine BREINING, Madame Suzanne BROLLY et Monsieur Bernard MATTER

Absents et excusés : Madame Anne BOUCARD (procuration à Monsieur Salah KOUSSA) et Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Madame Hélène THOUVIOT (Directrice du Développement et de l'Investissement) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

---

Le Bureau,  
Vu l'article L 423-10 du Code de la Construction et de l'Habitation  
Vu l'avis de France Domaine du 27 novembre 2023,  
Vu le rapport du Directeur général,  
Délibère :

**B/2024/025 : NPNRU - Strasbourg-Neuhof - 89 Avenue du Neuhof et 10-12 rue de Clairvivre : Cession d'une emprise foncière. Autorisation de cession**

1. D'autoriser la cession d'une emprise foncière de 31,67 ares à la société SPIRAL ou toute autre société qui s'y substituerait. Le prix de cession s'élève à 820 443,40 € HT (160 €/m<sup>2</sup> pour 4 824,59 m<sup>2</sup> de surface de plancher pour la partie habitation et 100 €/m<sup>2</sup> pour 486 m<sup>2</sup> de SDP pour les locaux d'activité), avec une variation possible des surfaces de +/- 5 %

Les parcelles sont les suivantes :

- Section IV parcelle 1/44 de 12,64 ares
- Section IV parcelle 5/44 de 0,41 ares
- Section IV parcelle 7/44 de 0,88 ares
- Section IV parcelle 11/45 de 17,74 ares

2. D'autoriser la prise en charge des frais inhérents impôts, taxes et frais associés.
3. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent y compris les conventions de financements.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,  
Julien MATTEI  
Pour extrait conforme